




O'Zaristochats

Pension féline

4 Mané Branroch 56670 RIANTEC

06 16 02 52 61

ozaristochats@orange.fr

 O'Zaristochats pension pour chats

CONDITIONS GENERALES - CONTRAT

Condition d'admission de l'animal et santé collective :

- Votre chat devra être obligatoirement identifié, soit par tatouage, soit par puce électronique.
- Ne sont admis que les chats à jour de leurs vaccins.
Le carnet de santé de votre animal avec ses vaccins mis à jour (typhus, coryza, leucose) datant de plus de 15 jours et moins d'un an) devra obligatoirement être remis à la pension pour toute la durée du séjour.
- Votre chat devra impérativement être traité 7 jours avant son arrivée à la pension avec un traitement antiparasitaire (puces et tiques) et un vermifuge (produits vétérinaires exclusivement). La pension décline toute responsabilité si l'animal a des parasites après le séjour en pension, ce qui serait dû au fait que le traitement antiparasitaire effectué avant l'entrée en pension n'aurait pas été efficace. S'il est constaté sur l'animal un état parasitaire préjudiciable à la bonne hygiène de la pension, ou un problème de santé, l'animal subira au frais du propriétaire une désinfection ou une visite vétérinaire.
- Les mâles devront être castrés et les femelles stérilisées
- L'hygiène et la désinfection de la pension étant assurées quotidiennement, O'Zaristochats décline donc toute responsabilité en cas de maladie.

Santé du chat :

- Votre chat devra être en bonne santé (hors traitement permanent). Si ce n'est pas le cas, nous nous verrons dans l'obligation de le refuser. Le propriétaire s'engage à nous communiquer tout problème d'agressivité, d'allergies, de maladies ou toutes autres informations pouvant présenter un risque pour son chat, les autres chats ou pour le dirigeant de la pension.
- En cas de maladie en cours, le propriétaire s'engage à fournir une ordonnance et les médicaments en quantité suffisante pour toute la durée du traitement et/ou du séjour
- En cas de la maladie ce déclarant durant le séjour, O'Zaristochats s'engage à vous contacter au plus vite et à faire intervenir le vétérinaire référant de la pension.
Les frais et honoraires seront à votre charge sur présentation du justificatif émanant du vétérinaire. Nous vous rappelons que certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois dans l'organisme de votre chat sans manifester de symptômes. Il est dit porteur sain. Un événement stressant, tel un changement dans ses habitudes, peut déclencher l'apparition de ces maladies. Dès lors, O'Zaristochats décline toute responsabilité en cas d'apparition de celle-ci en cours de séjour (PIF, FIV, teigne, certaines formes chroniques du coryza, d'insuffisance rénale et hépatique entre autres).

En cas de décès : Nous nous engageons à vous avertir dans l'immédiat pour connaître votre souhait pour la suite à donner. O'Zaristochats décline toute responsabilité si celle-ci n'est pas engagée.

Alimentation : Le tarif journalier de base n'inclut pas la nourriture, il revient à chaque propriétaire de fournir l'alimentation habituelle de son animal pour toute la durée du séjour afin de ne pas perturber ses habitudes alimentaires et digestives.

Le Tarif : Toute journée commencée est dû.

- Tarif de base 14 euros par jour : le propriétaire fournit l'alimentation de son animal en quantité suffisante pour toute la durée du séjour, O'Zaristochats fournit la litière pour toute la durée du séjour de l'animal
- Un tarif dégressif pour plusieurs chats et/ou un séjour de plus de 15 jours consécutif pourra être mis en place. Nous consulter

Objet personnel : La pension O'Zaristochats accepte les objets personnels mais décline toute responsabilité en cas de dégradation.

La réservation : Un acompte, correspondant à 30% du séjour, sera demandé pour toute réservation ferme. Il ne fera l'objet d'aucune restitution en cas d'annulation du séjour à moins de 2 mois avant le début de la pension. L'annulation à moins de 2 semaines du début du séjour entraînera la facturation du coût total du séjour restant dû.

Le contrat incluant les conditions générales signées devront être remis avec l'acompte pour toute confirmation de réservation de séjour.

Engagement du propriétaire : Le propriétaire s'engage à fournir à la pension O'Zaristochats un ou plusieurs numéros de téléphone ainsi qu'une adresse mail, à remplir entièrement et à fournir la fiche de renseignements afin de nous donner un maximum d'informations pour assurer le bien-être de son chat, à respecter les dates de séjour prévue lors de la réservation.

La totalité du séjour réservée restera due même en cas de départ anticipé ou d'arrivée différée. La signature du contrat de réservation ainsi que le versement d'un acompte (30% des coûts du séjour prévu) seront nécessaires pour confirmer la réservation.

Le solde sera réglé à l'arrivée de l'animal. Le propriétaire s'engage à nous prévenir dans les 48h avant la fin du séjour d'une éventuelle prolongation que nous confirmerons dans la mesure des places disponibles.

Un chat non repris 7 jours après la date de fin de séjour prévue au contrat et sans nouvelle du propriétaire sera considéré comme abandonné. Celui-ci sera placé en refuge.

Le propriétaire restera dans l'obligation de régler le solde du séjour, tous les suppléments de coût seront à la charge du propriétaire qui fera l'objet de poursuites.

Horaire : O'Zaristochats est ouvert du Lundi au Samedi (de 9h à 18h) et fermé le Dimanche et les jours fériés.

Les entrées et sorties du chat ont lieu uniquement sur rendez-vous et aux horaires d'ouvertures.

Le séjour démarre le jour d'arrivée et se termine le jour de sortie quelque soit l'heure.

Le chat ne pourra être repris que par la personne qui l'a déposé, sauf si cela est convenu dans le contrat de réservation. Dans ce cas, une pièce d'identité sera demandée.



Le(s) Propriétaire(s)

M. Mme :

Adresse:
.....

Numéro de téléphone :

Adresse Mail :

Confie(nt) leur(s) chat(s) :

Pour un séjour du au

Soit jours, pour un montant total de Euros

ACOMPTE dû lors de la réservation à la signature de ce contrat (30% du montant total ci-dessus du séjour) soitEuros

La pension ne fait pas d'entrées et de sorties le dimanche et les jours fériés.

Le jour d'arrivé et le jour de départ sont dû quelques soit l'heure d'arrivée et de départ.

Donne(nt) mandat à la pension O'Zaristochats pour faire soigner l'animal par le vétérinaire de son choix si elle le juge nécessaire et accepte(nt) de prendre en charge les frais, sur présentation de la facture du vétérinaire.

Dégage(nt) la pension O'Zaristochats, sauf faute professionnelle de sa part, de toute responsabilité en cas de maladie ou décès de l'animal.

Autorise(nt) N'autorise(nt) pas la pension à enrichir sa page facebook ou autre média avec des photos de l'animal

Déclare(nt) avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales O'Zaristochats et les accepter.

O'Zaristochats s'engage à prodiguer les meilleurs soins aux chats qui lui sont confiés tant :

- Sur la qualité des soins apportés aux pensionnaires
- Sur l'hygiène quotidienne
- Que sur l'affection portée à ses pensionnaires

Date et signature (précédé de la mention « lu et approuvé ») Fait à Riantec le :